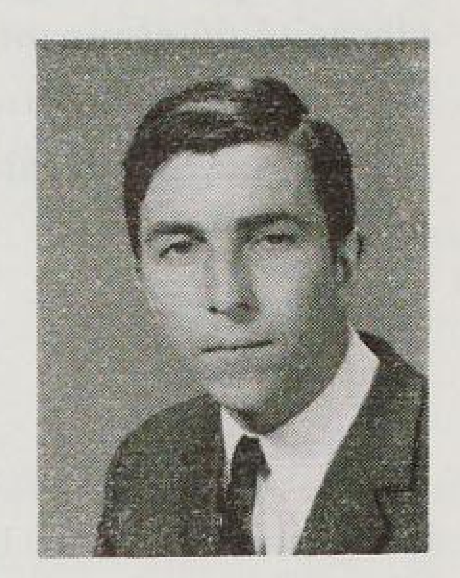
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE **DÉPARTEMENT DU FINISTERE**

Elections Législatives du 23 Juin 1968 - 5e circonscription



Antoine CAILL

Le Comité d'Action
pour la
Défense de la République
PRÉSENTE
Antoine CAILL



Albert CRENN

ELECTRICES, ELECTEURS,

La France vient de vivre des journées dramatiques.

Dans notre Pays, si attaché à la liberté, à l'ordre et à la paix, une vague de violence s'est déchaînée :

Nous avons vu des hommes politiques de l'opposition bafouer la **LÉGALITE REPUBLICAINE**, voulant préparer un coup d'état. Nul ne peut douter qu'ils auraient été ensuite débordés et que nous aurions assisté à brève échéance, à une prise de pouvoir par les communistes.

La France dans son immense majorité ne voulait rien de cela. Après un moment d'angoisse et de stupeur, à l'appel du Président de la République, elle a manifesté d'une façon éclatante son désir d'ordre et de paix civile.

Au Parlement, la majorité a prouvé sa fidélité au Chef de l'Etat et respecté le mandat reçu de ses électeurs, tandis que les membres du groupe Progrès et Démocratie Moderne, alors que la France avait besoin d'eux, par sectarisme et haine du Général de Gaulle ont presque tous voté la censure, prisonniers qu'ils sont de leurs alliances.

Si, depuis un an une majorité solide avait été présente, épaulant constamment le Chef de l'Etat et le Gouvernement, nous n'aurions pas connu, sans doute, cette crise.

La France veut le progrès social sans aliéner ses libertés

Nous voulons tous les grandes réformes nécessaires pour faire participer les citoyens aux

décisions si difficiles à prendre lorsqu'il s'agit de gouverner un grand pays moderne, et de le maintenir dans la voie du progrès.

Mais ces réformes ne se feront que dans l'ordre et la légalité

Nous voulons la liberté de pensée, d'expression, de travail, pour tous les travailleurs, pour tous les citoyens jeunes ou vieux, et d'abord pour les plus défavorisés.

Au plan régional l'action commune de tous les parlementaires bretons peut avoir une efficacité déterminante.

Depuis le 24 octobre 1967, la Bretagne a été classée en zone de **RÉNOVATION RURALE....**

Le 4 avril dernier, un Comité interministériel a pris les premières mesures en faveur de notre Région :

— **Infrastructure de communications ;**
— **Développement de l'emploi non-agricole ;**
— **Modernisation et compétitivité de l'Agriculture.**

Ces décisions étaient encore insuffisantes : les contacts se sont poursuivis et nous avons obtenu l'assurance de M. le Premier Ministre, que nos problèmes seraient traités dans un proche avenir, afin que notre Bretagne ainsi désenclavée puisse trouver sa juste place dans la nation.

Un programme d'industrialisation est obtenu.

Je participerai activement à la mise en pratique effective de ces mesures

Avec votre confiance,

Avec la majorité,

Appelant au dialogue et à la participation tous les hommes de bonne volonté, je travaillerai encore pour la PAIX, la LIBERTÉ, à la mise en place de nouvelles réformes dans le seul intérêt du bien commun.

Avec le Général de Gaulle,

Pour la Défense de la République,

VOTEZ **Antoine CAILL**

Maire de Plouzévédé

DÉPUTÉ SORTANT

Remplaçant : **Albert CRENN**

Responsable Jeunes - Landivisiau

Vu : les Candidats

IMP. MODERNE - LANDIVISIAU

Sciences Po / fonds CEVIPOF